



**RÈGLEMENT Circuit Régional
Hunter
BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ**
Applicable durant le Circuit Régional 2023-2024

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Mutualia
Entre nous, c'est humain



1

Plusieurs Étapes, un Championnat Régional à Mâcon Chaintré et une finale à Montciel

- 1^{ère} Étape : 23 & 24 Mars - C E Jura Sud - Charchilla (39) - 202439034
- 2^{ème} Étape : 13 & 14 Avril - Lons Hunter Equitation - Lons le Saunier (39) - 202439036
- 3^{ème} Étape : 19 & 20 Mai - Les Ecuries de Salcy - Sens (89) - 202489005
- 4^{ème} Étape : 1&2 Juin - Jump in Charolles - Charolles (71) - 202471030
- 5^{ème} Étape : 15 & 16 Juin - MCE - Chaintré (71) - **Chpt Régional** - 202471043
- **Étape FINALE** : 21-22 Septembre - Equivallée - Cluny (71) - 202471027

PRÉAMBULE

Un circuit régional BFC est mis en place pour la saison 2023-2024 sous la forme d'un circuit composé de 6 étapes dont un **Championnat Régional** à Mâcon les 15 et 16 juin et une **finale** à Cluny le 21 et 22 septembre.

Le Circuit Régional Hunter BFC est réservé aux cavaliers licenciés en Bourgogne-Franche-Comté.

La remise des prix des vainqueurs du circuit régional aura lieu lors de la dernière étape du circuit et sera organisée par la commission.

Les concours restent ouverts aux cavaliers hors région Bourgogne Franche-Comté mais ne sont pas pris en compte dans le classement du circuit régional.

1. Participation des cavaliers et chevaux

Un cavalier ne peut courir le circuit que dans une catégorie.

Pour les épreuves de Style, les cavaliers ayant une licence Pro CSO ou Pro CCE, peuvent engager dans tous les indices, à l'exception de l'indice I, ouvert aux chevaux n'ayant pas plus de deux années de compétition en Hunter, CSO et CCE. Pour les épreuves d'Équitation, les cavaliers ayant une licence Pro CSO ou CCE ne peuvent participer que dans les niveaux Elite, et enseignant I et Elite.

Le Circuit Régional est un circuit qui se dispute individuellement sur les cinq étapes et la finale.

Il se court sur des concours répondant à la convention d'organisation définie par la FFE.

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements nationaux FFE en vigueur, Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques de Hunter, publiés.

2. Types d'épreuves

Catégories Style : Elite, 1, 2

Catégories Equitation figures imposées ou maniabilité ou Grand Prix: Elite, 1, 2, 3, 4 (hors catégories enseignants)

Le premier jour FI 2ème jour Maniabilité idem au championnat

3. Classement individuel sur chaque concours et attribution des points

Le classement s'effectue par l'addition des points des deux épreuves de même catégorie et indice de chaque étape.

Les épreuves amateur 4 et 3 auront un classement commun lors du circuit.

Pour les autres niveaux d'épreuves nous conservons un classement par catégorie.

Le classement général du circuit régional prend en compte l'ensemble des points des deux épreuves de même catégorie et indice de chaque étape, ainsi que ceux des deux épreuves de la Finale.

Un minimum de 3 participations au circuit est obligatoire pour prétendre au podium.

Pour récompenser et encourager la participation des cavaliers, à un maximum d'étapes du circuit, seront ajoutés des points BONUS de participation : 3 pts BONUS par étape.

4. Participation à la finale

Un cavalier qualifié dans les deux niveaux d'Équitation ne pourra participer à la Finale que dans l'indice supérieur. Une dérogation exceptionnelle pourra être faite si le cheval qualifié ne peut participer pour raison vétérinaire. Un certificat devra être transmis à l'organisateur.

En cas d'ex-aequo, les cavaliers ou chevaux en Style seront départagés par la meilleure note de style à l'obstacle ; les cavaliers ou chevaux en équitation par la meilleure note attitude-équilibre du cavalier.

5. Remise des prix

Chaque organisateur s'occupe personnellement des lots de son concours.

Une aide du CRE BFC s'élèvera à 150€ / concours étape LABELISÉ et VALIDÉ par le CRE BFC. Un organisateur ne pourra prétendre à cette aide qu'une seule fois sur un seul et même circuit. L'aide est cependant cumulable si l'organisateur se retrouve organisateur d'une étape sur deux circuits de deux disciplines différentes.

Les 3 meilleurs cavaliers du circuit régional seront récompensés dans chacune des catégories par la commission. Les lots des podiums du circuit régional seront remis, aux présents, lors de **l'étape finale**.

6. Cas non prévus au règlement

Les cas non prévus au règlement seront réglés par la commission.

7. Droit à l'image

Les cavaliers participant au **Circuit Régional BFC** sont susceptibles d'être pris en photos.

En s'engageant sur ces épreuves, le cavalier autorise le Comité Régional d'Équitation à diffuser ses photos sur le site internet ou tout autre document édité pour la promotion du **Circuit Régional BFC**.